

prix du congrès : 115€

Ce prix comprend par personne :

Jeudi 1er octobre 2015

- Les conférences et ateliers
- La pause goûter
- Un cocktail apéritif en fin de journée

Nous vous proposons en option :

- Le dîner au restaurant de l'hôtel pour 35 €

Vendredi 2 octobre 2015

- Les conférences et ateliers
- La pause gourmande en milieu de matinée
- Le déjeuner (30€ en supplément par accompagnant)
- La pause goûter

Ce tarif ne prend pas en compte l'hébergement, le transport, et toutes autres dépenses personnelles.

Infos pratiques hébergement :

Nous vous invitons à faire vos réservations au plus tôt, la région reste très prisée même en cette saison !

L'hôtel le Provençal *** (Plus que 10 chambres disponibles !)
420 Chemin du béton, Presqu'île de Giens, 83400 Hyères
04 98 04 54 54

Hôtel Ibis Hyères Plage Thalassa *** (A seulement 10 minutes du congrès)
Allée de la mer, La Capte, 83400 Hyères Les Palmiers
04 94 58 00 94

Hôtel Mercure Centre Côte d'Azur **** (A moins de 20 minutes du congrès)
19 Avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères
04 94 65 03 04

H Hôtel *** (A moins de 20 minutes du congrès)
20 Impasse Saint-Joseph, 83400 Hyères
04 94 00 52 52

Transport :

Vous pouvez accéder au congrès en bus en prenant la ligne 67 au départ de la gare routière de Hyères, arrêt «Giens»

CONGRÈS

**Convergence**
infirmière

1^{er} & 2 octobre
Hyères

"L'infirmière libérale
Acteur Majeur
des soins de proximité"

**Convergence**
infirmière

96, rue Icare - 34130 MAUGUIO
Tél. : 04 99 13 35 05
Fax : 04 67 06 93 94

www.convergenceinfirmiere.com

www.convergenceinfirmiere.com

1^{er} Octobre 2015

Accueil des congressistes à 13h30

14h Ouverture du Congrès
par le maire de la ville et la Présidente

14h15 • 16h15 1^{ère} Table ronde

Quelles questions posent les orientations gouvernementales et comment les infirmières libérales doivent-elles se situer et se positionner : réalités et perspectives.

- Les principales dispositions de la loi de santé et les conséquences sur le rôle de l'infirmière libérale.
- Le système de soins de proximité : autour du patient ou autour du médecin ? Le statut libéral est-il menacé ?
- HAD, SSIAD, SPASSAD, services à la personne : concurrents ou partenaires ?
- La régionalisation et les ARS : interlocuteur ou bras armé de l'État ? Les Unions régionales des infirmières libérales (URPS) : quels pouvoirs pour quelles actions ? Les élections de 2015 et la représentativité.
- Quelles actions menées avec Convergence infirmière ?

16h45 Pause



16h30 • 18h30 2^{ème} Table ronde

Quels projets innovants pour affirmer et asseoir le rôle de l'infirmière libérale dans le futur système de soins de proximité ?

- Le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) remplaçant de la DSI et la notion de temps de la séance de soins remplacé par la charge en soins : quelle ouverture ? Doit-on appliquer le BSI aux seuls patients dépendants ou sortir de ce périmètre en l'appliquant aux patients atteints de pathologies chroniques ?
- L'extension du droit de prescription pour quels nouveaux rôles ? Les protocoles de soins : pour quels patients et pour quelles pathologies ?
- L'administration médicamenteuse : ce rôle infirmier peut-il être délégué ? Les infirmières libérales doivent-elles être un acteur de la prévention de la iatrogénie et de la surconsommation ?
- L'extension du droit de vaccination
- Éducation thérapeutique ou démarche éducative : y a-t-il une place pour l'infirmière libérale ?
- La formation : une culture individuelle et collective valorisante : performance, qualité des soins, reconnaissance et évolution professionnelle.



2 Octobre 2015

9h • 10h45 3^{ème} Table ronde

Quelles réponses face au tout structure : HAD, SSIAD, maisons de santé et la territorialisation des ARS ? Quelles réponses de l'exercice libéral infirmier ? Quelles solutions d'adaptation, de modernisation et d'organisation de l'exercice libéral ?

- L'exercice libéral organisé en cabinet isolé est-il toujours adapté au futur dispositif et comment faire le poids contre le tout-structure que l'État met en place ?
- Quelles possibilités sont offertes aux infirmières pour faire front : les différents modes d'exercice regroupés
- Comment coopérer avec les autres professions de santé et formaliser la coordination : pôle de santé, Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) ou maison de santé ?
- Les différents contrats à disposition et le statut de remplaçant (carte CPS).

10h45 Pause

11h • 12h45 4^{ème} Table ronde

Quelles solutions ou pistes d'améliorations face aux problématiques sociétales auxquelles sont confrontées quotidiennement les infirmières libérales ? (représentant de municipalité ou de police).

- La sécurité des infirmières : quelles propositions pour des soins sécurisés dans des quartiers difficiles ou auprès de patients potentiellement « dangereux » ?
- L'accessibilité des cabinets infirmiers : quelles contraintes ? Quelles mesures dérogatoires ?
- DASRI : Les municipalités doivent-elles et peuvent-elles apporter des solutions dans l'évacuation des déchets de soins ?
- Le stationnement et contravention, le quotidien des infirmières à domicile : des solutions durables sont-elles possibles ?

14h • 16h Assemblée Générale Extraordinaire

- La refonte et la modernisation des statuts de Convergence
- Quelles actions Convergence infirmière entend mener pour réaliser ses objectifs pour la profession : la motion du congrès

16h Clôture du Congrès par la Présidente